

## Programme pédagogique

### Bilan de compétences COMPLET incluant l'Analyse de la Personnalité Professionnelle

**Type d'action de formation :** Présentiel ou mixte

#### Objectif

L'objectif du bilan de compétences et d'accompagner le bénéficiaire à identifier et analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations pour définir ou confirmer son projet professionnel

#### Objectifs intermédiaires spécifiques

Les objectifs intermédiaires sont définis par le bénéficiaire avec le consultant, en début du bilan. Ils sont accompagnés d'indicateurs personnalisés d'atteinte de ces objectifs.

**Public visé :** Toute personne active (salariés, demandeurs d'emploi, indépendants etc...)

**Pré-requis :** Aucun

#### Programme

Le programme comprend 3 étapes définies par la loi.

##### Une phase préliminaire

Cette phase a pour objet de définir et analyser les besoins et attentes du bénéficiaire et de l'informer des conditions de déroulement du bilan de compétence ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre. A la suite de cet entretien (gratuit) le bénéficiaire décide de la poursuite ou non de la démarche.

##### Une phase d'investigation

Cette phase commence par la co-construction des objectifs propres au bénéficiaire, accompagnés d'indicateurs personnalisés d'atteinte de ces objectifs. Ensuite, le consultant envoie au bénéficiaire avant chaque séance de travail, un document avec des questions pour réfléchir en amont aux thèmes abordés lors du rendez-vous suivant.

Au cours de cette phase, plusieurs thèmes sont abordés :

- Relecture de l'histoire professionnelle. Analyse des différentes étapes du parcours, des fonctions occupées et des réalisations pour repérer le fil conducteur.



- Récapitulatif du portefeuille des compétences techniques et comportementales (savoir-faire et savoir-être) : connaissances de base et acquises. Identification des missions, tâches et responsabilités ; précision du niveau de maîtrise.
- Profil de personnalité sur les modes de fonctionnement intellectuel et relationnel, sur la personnalité et les motivations : caractéristiques de personnalité, comportements sous stress, points forts, besoins etc.
- Inventaire des facteurs de motivation, analyse et hiérarchisation des valeurs, expression des aspirations et des contraintes. Identification des moteurs qui permettent de s'investir dans la vie professionnelle. Spécification des souhaits et des conditions d'exercices du futur métier.
- Identification et analyse de la Personnalité Professionnelle. Identification des tâches, fonctions et types d'environnements professionnels qui vous correspondent, en utilisant un modèle basé sur la combinaison de différentes formes d'intelligence.

### **Une phase d'élaboration du projet professionnel**

Cette phase comporte des séances de travail avec le consultant et un travail personnel incluant notamment des recherches et des enquêtes terrain. Le bénéficiaire est guidé à travers les sources d'informations utiles à son orientation professionnelle. Identification de métiers par transfert de compétences. Analyse du marché de l'emploi afin de se positionner quand cela est nécessaire.

L'objectif de cette phase est de traduire les résultats de la phase d'investigation en opportunités de professionnalisation réalistes. Formalisation écrite du ou des projets et détection des freins éventuels à sa réalisation. Définition des étapes et plans d'action. Projection d'un plan de formation si nécessaire pour assurer la réussite du projet professionnel.

### **Une phase de conclusion**

Cette étape permet de reprendre les résultats détaillés de la phase d'investigation, d'identifier les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel ou d'un projet de formation et de programmer les principales étapes de la mise en oeuvre de ce projet.

A l'issue de la séance, une synthèse, co-rédigée par le bénéficiaire et le consultant est remise au bénéficiaire.

Un suivi à 6 mois est proposé pour faire le point sur l'avancée du projet et revoir la stratégie si nécessaire. Pour en savoir plus sur le cadre légal et le financement du bilan de compétences :

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/droit-a-la-formation-et-orientation-professionnelle/bilan-competences>



### Méthodes pédagogiques

Profil PCM (Process Communication Management) : test informatique avec debrief des résultats  
Analyse de la Personnalité Professionnelle  
Test Des Aspirations – (Photolangage)  
Récit de vie (Mon histoire)

**Durée** : 18 h d'entretiens et un temps de travail personnel entre les séances

**Prochaines dates** : à définir

### Les + de cette formation

Bilan mené par une coach certifiée bénéficiant de 18 ans d'expériences dans une entreprise internationale et ayant réalisé une reconversion professionnelle. Elle accompagne des personnes en individuel et en groupe depuis 14 ans.

### Modalités d'évaluation

Questionnaire d'évaluation à chaud portant sur : les enquêtes terrain, la perception de l'atteinte des objectifs définis en début de bilan et la satisfaction globale de l'accompagnement.

### Modalités d'inscription

Convention de formation bilan de compétences, CPF .  
Délai de 11 jours obligatoire entre la proposition de formation et l'entrée en formation



**Lieu** : Charly ou Oullins (Graines de Sol) pour les personnes en situation de handicap

**Nombre de stagiaires** : 1

**Indicateurs** : 100% des bénéficiaires sont satisfaits ou très satisfaits à l'issu du bilan

100% des bénéficiaires recommandent cette formatrice pour réaliser un bilan de compétences

**Tarif** : 2 120 euros TTC



### Accessibilité

Notre intention est de prendre en compte les besoins spécifiques des stagiaires en situation de handicap. Si une ou plusieurs personnes susceptibles d'assister à la formation sont en situation de handicap, merci de contacter le responsable de la formation.

### Formatrice / Renseignements et inscriptions

- Contact : Axelle nicollet Martin
- Tel : 06 31 37 28 71
- Mail : [accompagnement@axellenicollet.fr](mailto:accompagnement@axellenicollet.fr)

**Création** : Le 18 mars 2021 **Mise à jour** : le 8 Février 2024